



Autorisation parentale

Prise en charge en voiture par les animateurs

Dans le cadre des activités scoutées proposées par les animateurs louveteaux de la 7HD Saint Symphorien, nous sommes parfois confrontés à certaines situations, où le déplacement d'un ou plusieurs animés en voiture s'avère nécessaire. Ces situations restent rares, voire exceptionnelles.

Exemples : Transport des loups blancs (4^{ème} année) vers le camp éclairer, journée en dehors du camp,...

Le staff louveteaux souhaite avoir votre autorisation afin de pouvoir véhiculer votre enfant lors de ces situations.

Au moment du camp : certains animateurs et intendants auront leur permis.

En tant qu'animateurs, nous nous sommes engagés envers vos enfants à donner du temps, du talent et du cœur lors des activités scoutées. Cet engagement est officialisé par la signature du [Code Qualité Animation](#), un document fédéral que nous avons tous signé.

Les animateurs sont à votre entière disposition si vous souhaitez en discuter avec eux en début ou en fin de réunion.

Cette autorisation est valable du 11/07/2026 au 21/07/2026.

À compléter par le parent/tuteur :

Je soussigné(e) (prénom, nom) :

.....

Père - mère – tuteur - répondant

Autorise-Refuse (biffer la mention inutile) (nom, prénom).....

À être véhiculé par les animateurs repris ci-dessus, lorsque cela s'avère nécessaire pendant les activités scoutées proposées par les animateurs louveteaux de la 7HD.

Fait à Le

Signature représentant légal

